

218 cavaliers sur le site de Boudré

Le Domaine de Boudré, propriété du Conseil général que celui-ci envisage de vendre, accueille jusqu'à ce soir un concours d'endurance équestre. Le collectif de défense y est présent avec sa pétition.

Pascale PINEAU-DECIRON
redac.beaufort@courrier-ouest.com

Le Domaine de Boudré continue à vivre, malgré la menace de vente. Sa défense n'en est que plus vive. Depuis vendredi, le site accueille un concours d'endurance équestre. Il s'agit d'une manifestation qui se déroule depuis plus de 15 ans sur l'hippodrome, dans la forêt qui l'entoure et aussi dans les environs de Matheflon. « Le site est idéal pour ce genre de rendez-vous. Nous disposons d'un sol adapté et de bonnes conditions pour les cavaliers et leurs chevaux qui peuvent circuler ici en toute sécurité », indique l'organisatrice Françoise Coneau, présidente de l'association Anjou randonnées du Loir. Ce que souligne également le collectif « Préservons le domaine de Boudré », présent à l'hippodrome durant les trois jours de la manifestation.

Montrer que le site a encore de l'avenir

Le site accueille des courses, des randonnées, des gens en balades... tout une diversité de publics qui apprécient cet espace naturel. Actuellement, ce sont des cavaliers qui occupent le terrain pour une manifestation d'endurance. « C'est le 21^e que j'organise, les premiers n'avaient pas lieu ici. À Boudré, nous avons l'hippodrome, les structures nécessaires et un terrain adapté, très souple. Le circuit des 20 km comprend seulement 300 m de bitume ! », remarque la présidente. Des conditions qui plaisent aux participants : « cette année, nous en avons 218. La manifestation est internationale. Nous avons trois Chinois, des Belges, un Italien ; l'an dernier, certains venaient du Koweït et aussi de Russie », précise Françoise Coneau.

Différentes boucles sont proposées aux participants. Vendredi 8 mai, ce sont les jeunes chevaux (4 - 6 ans) qui ont occupé en premier le site, hier avait lieu la course internationale, aujourd'hui se termine la manifestation avec des boucles allant de 20 à 90 km. Certains ont choisi



Seiches-sur-le-Loir, vendredi dernier. Depuis 3 ou 4 ans, le nombre de participants dépasse les 200 cavaliers.

de faire 2 fois 70 km, sur 2 jours. Tout est très suivi et contrôlé par une équipe de vétérinaires : au départ, durant l'épreuve et à l'arrivée. « C'est

la dernière édition que j'organise, annonce la présidente Françoise Coneau. Pour le moment personne ne s'est manifesté pour prendre la suite. »



La présidente (3^e à partir de la g.) entourée du jury, des vétérinaires et d'une représentante du collectif « Préservons le domaine de Boudré ».

Si ce concours d'endurance équestre s'arrête, le collectif de défense de Boudré espère bien que toutes les autres animations pourront se maintenir, que cet espace naturel et sensible a encore un avenir qui ne passe pas par la vente du domaine qu'envisage le Conseil général (propriétaire). « Le président du Conseil général devait nous contacter pour participer à un comité de réflexion, nous attendons... », note Pierrette Bertheau, membre du collectif. En attendant celui-ci reste actif. Le 28 avril, une centaine de personnes ont assisté à une réunion publique d'information organisée à Seiches. Le 23 mai, est prévu un atelier d'écriture sur le site ; le 28 juin, aura lieu un grand pique-nique suivi d'une sortie d'observation avec la LPO ; et en octobre, ce sera un moment festif. La pétition du collectif compte aujourd'hui plus de 4 500 signatures.